

## **A l'association le CAREPA suite l'envoi du document « charte de l'environnement du Quinquis »**

*A nom du groupe Kemper l'Ecologie à Gauche qui présente un projet aux élections municipales de mars 2014, je tenais à vous remercier pour le travail que vous avez effectué en rédigeant cette charte. Les réponses que nous vous apportons sont générales et ne concernent pas uniquement la vallée du Quinquis mais bien l'ensemble de notre territoire. Bien à vous.*

Pour KEG,  
Daniel Le bigot.

-----

La question des eaux de ruissellement est une véritable préoccupation pour les gestionnaires des collectivités. Il nous semble effectivement nécessaire de passer par un bassin de tamponnage permettant de fixer la part la plus importante de la pollution liée au lessivage des voiries. Ces bassins doivent être correctement dimensionnés pour écrêter les arrivées d'eaux en cas de fortes précipitations. Le rejet dans le milieu naturel devant se faire conformément à la loi sur l'eau, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité. Nous privilégierons la gestion des eaux par pénétration sur la parcelle.

Les zones humides ont été répertoriées sur une carte par le SIVALODET. La réglementation fait obligation de les préserver. En cas de dérogation exceptionnelle, il y a nécessité d'en reconstituer à hauteur de 200%. Notre projet en termes de restauration serait de redonner aux prairies le long des ruisseaux leur rôle initial qui consistait à faire éponge en cas de précipitations. Pour cela il nous semble intéressant de faire l'inventaire des prairies qui ont été drainées et remblayées dans le passé pour, si possible, leur redonner leur fonction naturelle.

Concernant la biodiversité nous avons eu l'occasion d'y montrer notre attachement et nous poursuivrons dans le sens des orientations présentées dans le SCOT

Quimper est riche de son patrimoine naturel, riche également de sa culture. Cette richesse mérite d'être entretenue et d'être mise en valeur.

La démocratie nécessite que les élus, qui tiennent du suffrage universel la responsabilité de la mise en place des politiques de la ville, trouvent les lieux d'échanges avec la population et avec les associations qui œuvrent sur le territoire. L'éducation, la formation passent aussi par ce rapport permanent avec les habitants. Les élus, les associations ont chacun leur part de responsabilité dans cet échange.